

Équipe : PONT DE CLAIX N GUC WP

Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT B **8**

FINAL : N **0**

COMPÉTITION : N3 AURA
LIEU : LE PONT DE CLAIX
DATE : 16/03/2024 HEURE : 19h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° :
SECRÉTAIRE : IUF N° :
JUGE DE BUT : IUF N° :

CHRONO : IUF N° :
30' / 20' : IUF N° :
JUGE DE BUT : IUF N° :

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

Code	Période	Code	Période	Code	Période

ENTRAÎNEUR
ENTRAÎNEUR ADJOINT
SUPPLÉANT

RÉSULTAT B N

1ère PÉRIODE	0	0
2e PÉRIODE	0	0
3e PÉRIODE	0	0
4e PÉRIODE	0	0
PÉNALTY		

Équipe : CN ONDAINE

Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

Code	Période	Code	Période	Code	Période

ENTRAÎNEUR
ENTRAÎNEUR ADJOINT
SUPPLÉANT

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
<i>DÉLÉGUÉ BLANC</i>			
<i>DÉLÉGUÉ NOIR</i>			
<i>ARBITRE</i>			
<i>ARBITRE</i>			
<i>DÉLÉGUÉ F.F.N</i>			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.